

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	09/04/2026	L'an deux mil vingt-six, le mardi quatorze avril, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian SAGET
Conseillers en exercice	11	
Présents	10	
Absents	1	
Pouvoirs	1	

Présents : Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Jean-Paul CAMBON, Nicole ROYER, Franck FLEURIOT, Nicolas BONNARDE, Laurence BONNARDE, Michèle MARY, Émilie JORY

Excusés : Sébastien GAGER (pouvoir à Sylvain DOLIVET)

Michèle MARY a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 17-2026 CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Mme Mireille BARBIER	Mme Nicole LANDRY
M. François GRANDEMANGE	M. Jean-Louis RENIER
M Jean-Pierre OSSANT	Mme Nicole ROYER
M. Pierre DANGER	Mme Sylviane GRANDEMANGE
M. Michel LANDRY	M. Sylvain DOLIVET
M. Jean-Claude VAUGUET	Mme Christine DEMAY
M. Bruno BEAUPIED	M. Serge COSNARD
M. Jean Louis TULASNE	M. Michel BONNEAU
Mme Mauricette SAIVEAU	M. Gilles GAGNIÈRE
M. Sébastien LOISEAU	Mme Paulette ROYER
M. Thierry BEAUPIED	M. Robert DESCHAMPS
M. Jacky LEMANS	Mme Michèle MARY

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **APPROUVE** la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;
- **AUTORISE** M. le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christian SAGET



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le